

VILLE D'HAVELUY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance : 4 DECEMBRE 2024

Date de convocation : 29 NOVEMBRE 2024

Date d'affichage : 29 NOVEMBRE 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 15

Votants : 20

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**PRESENTS** : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MURCIA B., 2ème Adjoint + MAYEUX M., 3ème Adjointe + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J.

**EXCUSES** : MM. FERAHTIA A., 4ème Adjoint, qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + PERNAK C. qui donne pouvoir à MURCIA B. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à CLOSSE E. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à PERTOLDI C. + DELBECQ D. qui donne pouvoir à MAYEUX M.

**ABSENTS** : MM. GARCIA M.

**Secrétaire de séance** : Mme MAYEUX M.

**Délibération N° 2024-06-03**

**OBJET**

**Motion relative aux plans sociaux successifs dans l'industrie et la distribution**

## ***DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL***

Depuis quelques semaines les annonces de restructurations et de fermetures s'additionnent sur le bureau du Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Suppression de 1 254 postes chez Michelin, 866 chez Valéo, 137 chez Arcelor Mittal, 2 389 chez Auchan, plusieurs milliers de salariés sont plongés dans l'incertitude et dans l'angoisse à quelques jours de fêtes de fin d'année.

Sur notre territoire, on compte pour l'heure 35 salariés affectés par cette vague de plans sociaux : 24 par la fermeture de la sidérurgie Arcelor Mittal de Denain ; 11 par la restructuration du groupe Auchan à Petite-Forêt. Nous apportons à ces 35 salariés, ainsi qu'à leurs familles, notre plein soutien et toute notre solidarité.

Par ailleurs, il convient de rappeler que ces grands groupes internationaux qui aujourd'hui ferment et restructurent massivement en France sont aussi ceux qui, depuis 10 ans, ont encaissé plusieurs centaines de millions d'euros de subventions publiques pour moderniser, décarboner et renforcer notre tissu productif industriel et de distribution.

Force est de constater que les centaines de millions d'euros d'argent public versés par l'Etat sans contrepartie n'auront servi à rien d'autre qu'à augmenter les dividendes des actionnaires, à subventionner des délocalisations et à financer les licenciements des salariés.

Alors que les gouvernements successifs demandent toujours plus d'efforts aux Français et aux collectivités pour réduire dettes et déficits, le laisser-faire accordé aux grandes entreprises, dont on constate les résultats délétères, n'est plus acceptable !

De plus, nous déplorons la brutalité, l'absence de dialogue social, l'absence d'étude de projets industriels alternatifs et l'absence d'anticipation des dirigeants de ces multinationales qui abandonnent leurs salariés.

Face à cette crise économique et industrielle qui conduira à une nouvelle crise sociale, les élus du Conseil Municipal d'Haveluy :

- Apportent leur soutien aux salariés visés par les plans sociaux dans l'industrie et la distribution, en particulier aux 24 salariés d'Arcelor Mittal Denain ainsi qu'aux 11 salariés d'Auchan Petite-Forêt ;
- Demandent à l'Etat d'exiger des entreprises citées qu'elles remboursent les aides publiques perçues ;
- Demandent à l'Etat de conditionner les aides publiques aux grands groupes industriels au maintien de l'emploi, y compris chez leurs sous-traitants ;
- Demandent à l'Etat et à l'Union Européenne de mettre en œuvre une véritable politique économique et industrielle protectionniste pour faire face à une concurrence à la fois mondialisée et déloyale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (20 voix « POUR »),

ADOpte la présente motion.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,



Mariette MAYEUX

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Paul RYCKELYNCK

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE  
Transmise à la Sous-Préfecture le 09/12/2024  
Publiée ou notifiée le 12/12/2024  
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME  
Le Maire,

Pour le Maire empêché,  
l'adjoint suppléant



## Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : Haveluy  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

|   |   |
|---|---|
| Numéro de l'acte :                      | DELIB20240603   |
| Objet :                                 | <b>Motion relative aux plans sociaux successifs dans l'industrie et la distribution</b> |
| Type de transaction :                   | Transmission d'actes  |
| Date de la décision :                   | 2024-12-04 00:00:00+01  |
| Nature de l'acte :                      | Délibérations   |
| Documents papiers complémentaires :     | NON   |
| Classification matières/sous-matières : | 9.4 - Voeux et motions  |
| Identifiant unique :                    | 059-215902925-20241204-DELIB20240603-DE   |
| URL d'archivage :                       | Non définie   |
| Notification :                          | Non notifiée  |

### Fichiers contenus dans l'archive :

| Fichier  | Type            | Taille   |
|--|-----------------|----------|
| <b>Enveloppe métier</b><br>Nom métier :<br>059-215902925-20241204-DELIB20240603-DE-1-1_0.xml   | text/xml        | 908 o    |
| <b>Document principal (Délibération)</b><br>Nom original : DELIB 20240603.pdf<br>Nom métier :<br>99_DE-059-215902925-20241204-DELIB20240603-DE-1-1_1.pdf | application/pdf | 361.3 Ko |

### Cycle de vie de la transaction :

| Etat                       | Date                          | Message                            |
|----------------------------|-------------------------------|------------------------------------|
| Posté                      | 9 décembre 2024 à 10h08min43s | Dépôt initial                      |
| En attente de transmission | 9 décembre 2024 à 15h06min33s | Accepté par le TdT : validation OK |
| Transmis                   | 9 décembre 2024 à 16h28min58s | Transmis au MI                     |
| Acquiescement reçu         | 9 décembre 2024 à 21h17min21s | Reçu par le MI le 2024-12-09       |